



# Lettre d'informations

US SANDILLON Tennis

## Edito

La reprise pour les adultes, enfin !

Comme nous l'avons annoncé précédemment, ces dernières semaines ont permis de compléter les cours pour les jeunes ; 90% des retards ont été comblés grâce au travail remarquable de notre responsable sportif Florian Wouters aidé pour les cours par nos 3 jeunes éducateurs, Louise Jouvenaud, Raphaël Moroth et Maxence Beaubois. Merci à eux !

Depuis les annonces gouvernementales sur le report du couvre-feu de 19h à 21h, nous avons travaillé à la reprise des cours adultes ; Florian nous a préparé de nouveaux plannings, pour cette semaine d'abord avec un changement d'horaire de couvre-feu mercredi dernier et pour la suite jusqu'au 9 juin.

La salle est de nouveau disponible pour les jeunes, depuis ce mercredi 19 mai (attention toutefois, les installations, intérieures et extérieures seront interdites d'accès à partir de 20H30). Tout est prêt. Les joueurs sont informés. Il ne reste plus qu'à espérer une météo clémente.

Les compétiteurs vont, eux, pouvoir reprendre du service, en participant à des tournois ou en s'organisant pour faire des matchs libres car les différents championnats départementaux, individuels ou par équipe sont annulés. Le comité du Loiret étudie la possibilité de terminer le championnat Séniors Plus (il reste 2 journées) et réfléchit également à une « coupe » du Loiret qui se jouerait durant l'été avec 1 simple homme, 1 simple dame et 1 double mixte...

[Lien protocole sanitaire](#)

Le Bureau

## Championnats...

Les différents championnats départementaux sont annulés, sauf le championnat séniors + débuté en octobre et dont il reste 2 journées... ces journées seront jouées les 29 et 30 mai ainsi que les 05 et 06 juin, avec des reports possibles jusqu'au 03/04 juillet (consultez vos capitaines d'équipes).

## Animations...

Des matches libres seront proposés en juin, pour les adultes et les jeunes, en formats courts. Une dizaine de jeunes ados partira 2 semaines en tournée de compétitions à La Baule (10 au 24 juillet).

## Plus d'infos...

Toutes les informations du club : <https://www.sandillon-tennis.com>

Également notre page Facebook : « Sandillon Tennis » et « Les tournois Sandillon tennis »



## Avoir?...Remboursement?...Don ?

Le bureau a travaillé d'arrache-pied pour proposer des compensations aux manques de cours adultes (cela ne concerne pas les adhésions, car les courts extérieurs restaient disponibles pour le loisir et la pratique libre). Différentes pistes ont été explorées, telles que le rattrapage intégral des cours adultes, un remboursement ou un avoir.

La piste « rattrapages » a été abandonnée car cela induisait un coût trop élevé pour le club ainsi qu'une impossibilité de reporter tous les créneaux à cause du couvre-feu. Nous avons opté pour un remboursement, ou un avoir sur le coût d'une réinscription pour la saison 2021/2022.

Nous ne connaissons pas encore avec précision le nombre de cours adultes que nous vous aurons proposés pour cette saison 2020/2021 ; mais sur les 31 semaines de cours prévues, 5 ont déjà été réalisées depuis septembre et 7 sont susceptibles d'être organisées d'ici début juillet (jusqu'au samedi 3 juillet inclus).

Au total si rien ne change d'ici là (météo ou nouvelles mesures), vous aurez eu la possibilité de prendre 12 semaines de cours, soit un peu plus du tiers prévu habituellement.

Pour les 19 séances non proposées, il sera possible de procéder comme suit :

1. Un remboursement représentant 66% des 19 cours(\*)
2. Une remise pour la saison prochaine correspondant à 66% des 19 cours
3. Un don en abandonnant votre remboursement au profit du club, contre un reçu fiscal vous permettant de déduire 66% de la somme (Réduction d'impôts appliquée en 2022).

### (\*) Pourquoi 66% ?

Les services fiscaux nous imposent une équité pour tous nos licenciés (avoir, remboursement ou don).

Exemple : pour 100 € que vous abandonnez au club, 66 € sont déduits de vos impôts. Les autres licenciés devront pouvoir bénéficier de la même somme, ni plus... ni moins.